
SÉCURITÉ ET RENSEIGNEMENT

SÉCURITÉ

La Direction de la sécurité a géré l'intervention du Ministère dans toute une gamme de dossiers intéressant la sécurité internationale et elle a notamment coordonné les politiques canadiennes de lutte contre le terrorisme et les efforts déployés pour protéger la sécurité nationale. Elle a collaboré avec le Service canadien du renseignement de sécurité, la GRC et d'autres organismes gouvernementaux.

La Direction a mené le programme de sécurité matérielle et de sécurité du personnel à l'administration centrale et à l'étranger, et elle a assuré la protection des renseignements de l'État conformément à la politique du gouvernement en matière de sécurité. Elle a mis l'accent sur la sécurité dans le domaine du traitement électronique de l'information, qui a été plus menacé ces dernières années.

Lors des crises survenues à l'étranger, la Direction a suivi en permanence l'évolution de la conjoncture sur le plan de la sécurité, et elle a coordonné les mesures que le Ministère a prises seul ou conjointement avec d'autres ministères. Il y a lieu de citer tout particulièrement l'évacuation réussie de membres du personnel canadien et de leurs familles en poste dans divers pays du Moyen-Orient, après l'invasion du Koweït par l'Iraq en août 1990.

La crise et la guerre du Golfe ont justifié l'adoption d'importantes mesures de sécurité pour mieux protéger plusieurs missions canadiennes, surtout au Moyen-Orient. De plus, on a envoyé une vingtaine de membres de la police militaire canadienne dans des missions menacées par le terrorisme et l'agitation civile.

La Direction a continué à appliquer la procédure habituelle d'attribution des cotes de sécurité et elle a mené les enquêtes de sécurité nécessaires. Elle a également tenu des séances d'information à l'intention des nouveaux employés et de ceux qui se rendaient dans des missions à l'étranger.

RENSEIGNEMENT

En septembre 1990, la Direction générale du renseignement extérieur a été rebaptisée Direction générale de l'analyse extérieure, afin de mieux refléter son rôle au sein du Ministère. La Direction générale a continué à fournir des renseignements aux décideurs du Ministère. Elle a notamment créé le Groupe d'évaluation du Golfe, organisme multidisciplinaire chargé de remettre au Ministère, après évaluation, des renseignements sur la crise et la guerre qui s'en est suivie dans le golfe Persique.

La Direction générale a recueilli, analysé et diffusé des informations classifiées en vue de communiquer, en temps voulu, à la haute direction et aux responsables de l'élaboration des politiques, des données évaluées pertinentes sur le rôle du Canada à l'échelle internationale et sur les intentions des États étrangers.

En outre, la Direction générale de l'analyse extérieure a pleinement assumé son mandat qui lui fait jouer un rôle dans la grande famille des services canadiens du renseignement, en assurant l'élaboration de la majeure partie d'une longue série de rapports contenant des renseignements ayant fait l'objet d'une évaluation, rapports qui ont été discutés lors de réunions interministérielles et publiés par le Comité consultatif des renseignements à l'intention des ministres et des hauts fonctionnaires dans l'ensemble du gouvernement.